



Sondage Éco-mobilier

Les meubles font-ils la loi dans le couple ?

Si chaque année, la Saint Valentin célèbre l'amour et la vie de couple, il demeure certains domaines où ceux qui viennent de Mars et celles qui viennent de Venus ne parviennent pas toujours à se mettre d'accord...

Éco-mobilier, l'éco-organisme agréé par l'Etat pour la collecte et le recyclage des meubles usagés, a interrogé les Français*, sur l'achat des meubles et leurs éventuelles incidences sur leurs couples.

Acheter des meubles : source de conflits ?

Si pour près de **84% des Français, acheter un meuble est un plaisir**, il peut encore être source de conflit pour un peu moins de 4% d'entre eux. Mais le fossé se creuse, pièce par pièce... pour atteindre **40%** de nos concitoyens qui considèrent que changer un meuble du **salon** peut engendrer des désaccords. Enfin, la raison majeure invoquée par **43%** des Français pour expliquer la pomme de discorde n'est pas liée au montage ou au design des meubles mais à la **divergence des goûts au sein du couple**.

Meubles et parité ? Peut mieux faire...

Si pour **1/4 des Français**, c'est la conjointe qui a le dernier mot pour acheter un meuble, les résultats du sondage nous apprennent aussi que dans **70% des couples**, c'est à **Monsieur que revient le montage des meubles**.

Quand le porte-monnaie s'invite dans le débat

De façon relativement logique, l'aspect financier se révèle aussi être une donnée majeure dans l'achat des meubles des Français. En effet, quand près de 44% des Français admettent ne pas changer souvent de meubles, plus de **60% confessent aussi que c'est leur porte-monnaie qui a le dernier mot** pour statuer sur l'achat d'un meuble.

Eco-mobilier, l'éco-organisme de la fin de vie du mobilier

Éco-mobilier prend en charge le mobilier en fin de vie. Pour cela, il accompagne les partenaires de la collecte qui propose des services aux particuliers qui souhaitent se débarrasser de leurs meubles. Ainsi, les Français peuvent faire don de leur mobilier usagé aux associations et aux entreprises d'insertion de l'économie sociale et solidaire, notamment les deux grands réseaux que sont Emmaüs et les Ressourceries, partenaires d'Eco-mobilier. Ce sont plus de 300 plateformes ESS qui sont ouvertes au public. Ils ont aussi accès au réseau des 4 500 déchèteries publiques en France, dont plus d'un tiers, à ce jour, sont équipées de bennes dédiées au mobilier, mises en place par les partenaires d'Eco-mobilier. Enfin, les enseignes volontaires organisent aussi la reprise du mobilier usagé avec Eco-mobilier.

*Sondage réalisé par Toluna en novembre 2017 - Base : 1029 Français

Écomobilier

COLLECTER · TRIER · RECYCLER

L'éco-participation : à quoi sert-elle ?

Table, chaise, armoire, commode, canapé, matelas, cuisine... A chaque achat d'un meuble neuf, l'éco-participation payée pour chaque meuble sert à financer la collecte, le tri et le recyclage du mobilier usagé.

Le montant est déterminé par un barème national diffusé par Éco-mobilier à toutes les enseignes et distributeurs, pour tous les meubles. Il est affiché sur chaque étiquette de prix en magasin, mais aussi sur les prospectus, les catalogues et les sites internet des vendeurs de meubles.

Calculée sur la base des coûts de collecte et de valorisation des différents type de meubles, l'éco-participation ira de quelques centimes à quelques euros, en fonction du poids et des matériaux.

L'éco-modulation, mise en place depuis 2016, est un bonus pour les meubles composé de plus de 95 % de bois issu de forêt certifié ou de plus de 95 % de métal ou encore pour les meubles évolutifs.

Vous souhaitez vous débarrasser d'un meuble ?

eco-mobilier.fr/ou-donner-jeter-mes-meubles

À propos d'Éco-mobilier

Éco-mobilier a été créé en décembre 2011 par 12 distributeurs et 12 fabricants français. Éco-organisme à but non lucratif, dédié à la collecte et au recyclage des meubles usagés, Éco-mobilier a été agréé par les pouvoirs publics le 26 décembre 2012. Pour remplir cette mission, l'éco-participation est appliquée à l'achat de meubles neufs depuis le 1er mai 2013.

Éco-mobilier en chiffres (à fin 2016): plus de 3 000 points de collecte, en déchèteries publiques, sur les plateformes de l'économie sociale et solidaire et avec les distributeurs ou professionnels volontaires / 366 000 tonnes collectées, valorisées en matière ou en énergie à 91%, dont 58 % de recyclage.

CONTACTS PRESSE

Stéphanie Taillibert

T. +33 (0)1 44 90 87 43 - stephanie.t@tmarkoagency.com

Lise Morin-Forestier

T. +33 (0)1 53 44 90 47 - lise.f@tmarkoagency.com